



Municipalité de Saint-Benjamin

Résumé de la séance du conseil municipal tenue le 7 décembre 2020

Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la séance sur le site internet de la Municipalité.

<https://www.st-benjamin.qc.ca/pages/seance-du-conseil>

Le point no 3. Discussion avec le député de Beauce-Sud, M. Samuel Poulin est disponible sur le site internet de la Municipalité. L'enregistrement de la séance s'est arrêté à la suite de la fermeture de l'appel Zoom avec M. Poulin.

Plusieurs points à l'ordre du jour ont été discutés en comité de travail le 30 novembre dernier. Le titre de la résolution résume le point traité et adopté. (Points à l'ordre du jour : 04 au point 09.01 et 10.03 à 10.06).

Dans la section Varia de l'ordre du jour, deux points importants ont été discutés.

10.01 – Dépôt pétition asphaltage rue des Bosquets

La directrice a déposé la pétition reçue concernant la demande d'asphaltage dans le secteur Cumberland pour la rue des Bosquets.

Mme Martine Boulet, mairesse en a fait la lecture comme suit :

Au conseil et administration municipale de la Municipalité de Saint-Benjamin,

Par la présente, nous, résidents du secteur Cumberland de la Municipalité de Saint-Benjamin, soumettons la demande pour l'asphaltage de la rue des Bosquets.

CONSIDÉRANT la répercussion pour le développement sur la construction des maisons et d'éventuelles autres rues;

CONSIDÉRANT le nombre de maisons qui se bâtissent chaque année dans notre secteur depuis plusieurs années versus ailleurs dans la municipalité;

CONSIDÉRANT le revenu substantiel encouru par ces constructions pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que nous n'avons ni parc, ni patinoire, ni les services d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT le montant élevé de taxes versus le nombre de services que nous avons;

CONSIDÉRANT le coût annuel d'entretien de surface de gravier (surfaceuse, calcium, réparer nid de poule, ajout de gravier);

Nous vous soumettons une demande officielle pour l'asphaltage de notre secteur. Un retour serait grandement apprécié.

La pétition contient 115 signatures.

Échanges du conseil municipal :

Par le passé, le conseil municipal avait discuté de l'asphaltage du secteur Cumberland. La première rue a été asphaltée, car les terrains sont pratiquement tous construits. Pour asphalté une prochaine rue, le conseil attend que les maisons soient construites et qu'il n'y ait pratiquement plus de terrains vacants. Dans les dernières années, plusieurs maisons se sont ajoutées au secteur. Il est vrai que le secteur Cumberland rapporte une

somme substantielle de taxes municipales. Il faut savoir que des terrains vacants non construits ne rapportent pas de montant significatif en termes de taxes municipales.

Il est mentionné que le conseil avait déjà discuté par le passé qu'un délai de 3 ans devait s'être écoulé afin de laisser le temps à de nouveaux propriétaires de construire une résidence avant d'asphalter une nouvelle rue. Le conseil est conscient que d'asphalter une rue fera perdre de la valeur aux terrains et aux résidences déjà construites, mais est une dépense considérable dans le budget municipal.

Également, il est mentionné que les travaux de réfection du 14^e Rang Ouest et Est qui ont eu lieu cette année viendront faire économiser la Municipalité sur les coûts d'entretien de ce tronçon de route. Donc, cette économie pourra éventuellement être investie dans un autre secteur de la Municipalité.

Il est également souligné que certaines municipalités ou villes facturent aux citoyens une taxe de secteur lors d'un investissement tel que l'asphaltage. Toutefois, cette option n'est pas retenue. Le conseil municipal est en accord pour asphalter une nouvelle rue, mais ne se positionne pas dans le temps de façon précise. Les échanges se sont terminés avec une réponse positive face à la demande des citoyens du secteur Cumberland. L'asphaltage n'est pas prévu en 2021, mais pourrait faire partie de la liste des travaux pour 2022.

Les citoyens du secteur Cumberland ne doivent pas désespérer, mais ils doivent être que l'asphaltage sera fait dans un délai de court à moyen terme. La Municipalité doit trouver le financement nécessaire pour payer ce type de travaux en plus de toutes les autres priorités municipales.

Pour terminer, il est également mentionné que la Municipalité a un grand territoire et compte trois secteurs, le village, le secteur de Morisset-Station et le secteur Cumberland. Dans ces trois secteurs, il y a des investissements importants à faire dans les prochaines années et certains sont prioritaires aux autres. Donc, les citoyens du secteur Cumberland ne doivent pas perdre espoir et leur pétition sera prise en considération pour les investissements futurs.

10.02 – Dépôt pétition contre le projet de l'église

La directrice a déposé la pétition reçue contre le projet de transformation et d'agrandissement de l'église. Une pétition papier provenant des citoyens du secteur Cumberland et une pétition électronique provenant des citoyens de la Municipalité.

Mme Martine Boulet, mairesse en a fait la lecture comme suit :

Par la présente, nous résidents du secteur Cumberland de la Municipalité de Saint-Benjamin, nous objectons au projet du Centre multifonctionnel (église).

CONSIDÉRANT le coût exorbitant d'un tel projet (plusieurs millions de dollars) qui aura une répercussion directe sur le compte de taxes immédiat et des générations à venir (entre 20 et 25 ans);

CONSIDÉRANT le grand nombre de travaux obligatoires pour la Municipalité qui sont à venir et qui auront eux aussi une incidence sur le compte de taxes immédiat (égouts Morisset-Station, asphaltage, ponceaux du 14^e Rang, machinerie à changer pour l'entretien hivernal, etc.);

CONSIDÉRANT que nous habitons dans une Municipalité de seulement 1000 habitants;

CONSIDÉRANT que toutes les modalités de ce centre multifonctionnel sont déjà existantes et peu fréquentées;

CONSIDÉRANT qu'un tel projet risque de décourager la construction de nouvelle résidence en raison du compte de taxes trop élevé;

CONSIDÉRANT qu'un tel projet repousse encore une fois l'asphaltage et le développement du secteur Cumberland;

Nous demandons par la présente pétition une analyse complète d'un tel projet et d'une reconsidération des priorités de la Municipalité de Saint-Benjamin pour un développement à long terme.

La pétition contient 109 signatures en format papier et 70 signatures en ligne. Il a été souligné que certaines signatures se retrouvent sur les 2 pétitions.

Échanges du conseil municipal :

Le conseil municipal est divisé face à ce projet. Certains élus désirent sauver l'église pour faire un projet de transformation et d'agrandissement, tandis que d'autres trouvent le projet trop dispendieux pour une municipalité de 1 015 habitants.

La discussion qui a eu lieu plus tôt avec le député de Beauce-Sud, M. Samuel Poulin, laisse entrevoir une possibilité pour que le projet soit subventionné à un pourcentage plus élevé. Advenant le cas où la Municipalité pourrait recevoir un montant plus élevé pour le projet, le bilan financier sera à revoir et le conseil devra se positionner sur la question. *Vous pouvez écouter la discussion entre le conseil municipal et le député sur le site internet de la Municipalité.*

Plusieurs options sont sur la table, tel que :

- Pourrait-il avoir un partenariat avec la Commission scolaire pour jumeler un projet de salle multifonctionnelle et un gymnase pour l'école du village ? Une entente pourrait être intéressante entre les deux parties et permettre d'avoir un revenu de location fixe sur plusieurs années.
- Est-ce que le projet peut être diminué pour seulement aménager une salle multifonctionnelle afin de diminuer les coûts de projet ?
- Est-ce que certains éléments du projet pourraient être coupés pour en diminuer le coût ?

Le conseil municipal est conscient que si le projet reste tel quel et que si l'aide financière n'est pas augmentée de façon substantielle que le projet sera à reconsidérer. Des représentations seront faites auprès du Ministère en lien avec l'aide financière.

M. Claude Mathieu est venu déposer au conseil municipal avant la séance des scénarios différents pour ce projet. Les élus devront se repencher sur la question dans les prochaines semaines. Dossier à suivre.

11 – Période de questions

Un citoyen a fait parvenir à la directrice générale deux listes de question.

Mme Isabelle Beaudoin, directrice générale en a fait la lecture comme suit :

Questions concernant le projet du Centre multifonctionnel

- a) Est-ce que certaines études ont été réalisées afin de savoir les besoins réels de la population pour ce genre de projet ?
- b) Est-ce que des analyses peuvent être fournies à la population afin de comparer les coûts d'un projet de rénovation des infrastructures en place versus le coût d'un nouveau centre ?
- c) Quel est présentement le taux de fréquentation / occupation des infrastructures déjà en place ?
- d) Quel est le taux de fréquentation prévu pour le nouveau centre ?
- e) Quel est le taux prévu du centre pour les gens de Cumberland exclusivement ?
- f) Comment prévoyez-vous rentabiliser ce centre à long terme sans passer par une augmentation substantielle des taxes municipales ?
- g) Quels sont les coûts d'entretien annuel d'une telle bâtisse ? Quelles seront les répercussions de ces coûts sur nos taxes ?
- h) Avez-vous analysé l'option de construire ce centre multifonctionnel dans le secteur de Cumberland qui fait partie intégrante de la Municipalité de Saint-Benjamin ?

Échanges du conseil municipal :

Tout ce qui a été discuté pour l'église est résumé ci-haut. Aucune réponse pour chacune des questions.

Questions développement Cumberland

- a) Quand prévoyez-vous asphalter la rue des Bosquets ? (pratiquement tout construit) ?
- b) Quand prévoyez-vous asphalter la rue des Érables ?
- c) Quand prévoyez-vous asphalter la rue de la Sapinière (plusieurs terrains de vendus et l'asphalte aiderait davantage aux ventes du secteur ce qui augmenterait l'entrée de fonds à la Municipalité) ?
- d) Quels sont vos critères pour asphalter une rue de notre secteur ?
- e) Quand prévoyez-vous munir le secteur de Cumberland d'un parc pour enfants ? (le quartier est rempli de jeunes familles)
- f) Êtes-vous en mesure de nous fournir par écrit un plan de développement pour notre secteur (asphalte, parc, lampadaire) ?
- g) Ne serait-il pas plus avantageux économiquement pour la Municipalité de développer le secteur Cumberland ce qui augmenterait de façon substantielle les entrées de fonds pour la Municipalité au lieu d'investir dans un si gros projet de centre multifonctionnel ? Si non, nous aimerions avoir le détail de vos analyses.

Échanges du conseil municipal :

Voir les échanges du conseil ci-haut en ce qui concerne la demande d'asphaltage du secteur Cumberland.

Lors de la discussion, il a été mentionné qu'il y a un parc pour les enfants dans le village. Les gens du secteur Cumberland peuvent se déplacer et venir au village avec leurs enfants afin de bénéficier du parc en été et de la patinoire en hiver. Le point qui a été soulevé est qu'il est difficile pour une Municipalité de notre grosseur d'avoir des installations en double ou en triple. La Municipalité est divisée en 3 secteurs et c'est difficile financièrement de pouvoir faire plaisir à tout le monde.

Toutefois, un autre conseiller a pris la parole en indiquant que les familles du secteur Cumberland ne monteront pas au village pour aller jouer au parc, ou que les enfants n'iront pas au parc en vélo jusqu'au village. Également, il a été ajouté que la Municipalité possède un terrain dans le secteur Cumberland, qu'il est vrai qu'il y a beaucoup d'enfants et que ce terrain pourrait servir pour l'aménagement d'un parc. Il faudrait vérifier s'il existe des subventions pour ce type de projet.

Pour conclure, il a été dit qu'il faut y aller étape par étape avec les finances disponibles.